





Synthèse du diagnostic



1. Diagnostic socio économique ...

3



1.1 Le contexte territorial

1. Diagnostic socio-économique

- **Un contexte supra-communal de plus en plus influent à différentes échelles territoriales,**
avec les rapports de dépendance et de coopération qu'il implique.
- **De nouveaux besoins à satisfaire à l'échelle du bassin de vie :**
Logements adaptés aux jeunes, aux nouveaux types de ménages, aux aînés, services et équipements de proximité, développement de l'emploi, amélioration des déplacements, qualité du cadre de vie, ...
- Mais aussi ...**
- **Un "millefeuille" des documents supra-communaux,**
avec lesquels le PLU doit être compatible, ou qu'il doit prendre en compte, et en 1er lieu, le SCoT des Trois Vallées.
- **Un cadre juridique et réglementaire de plus en plus complexe et exigeant.**
- **Des ressources financières de plus en plus limitées**
pour les collectivités locales ...

SCoT des TROIS VALLÉES



4

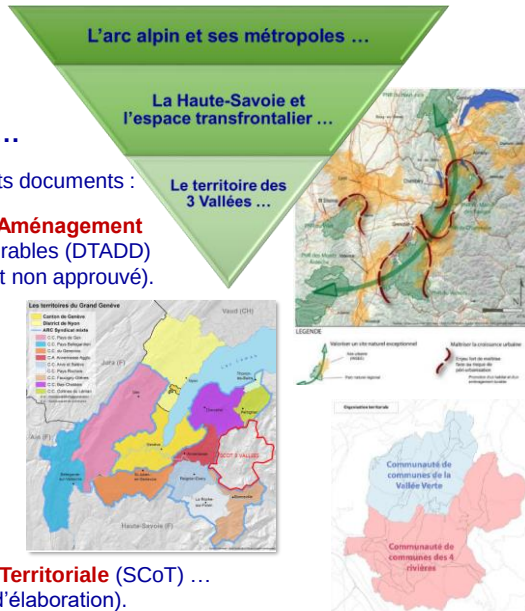


1.1 Le contexte territorial

- Des territoires qui se fédèrent et s'organisent à différents niveaux ...

Et dans le cadre de différents documents :

- **Directive Territoriale d'Aménagement** et de Développement Durables (DTADD) des Alpes du Nord (projet non approuvé).
- **Projet d'agglomération transfrontalier** (PA2) du « Grand Genève », en 2^{ème} couronne duquel se situe le territoire des Trois Vallées ...
- **Schéma de Cohérence Territoriale** (SCoT) ... des 3 Vallées (en cours d'élaboration).

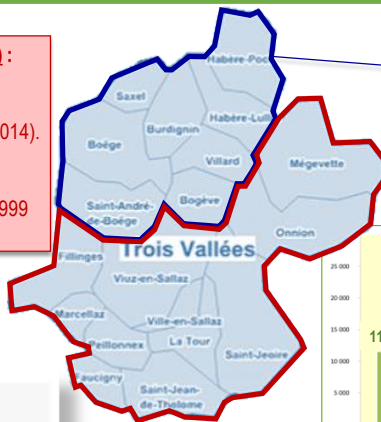


1.1 Le contexte territorial

- Le territoire des Trois Vallées : carte d'identité ...

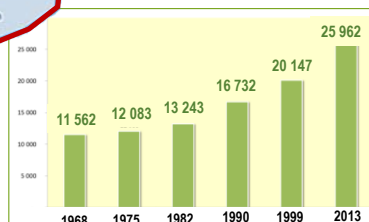
- 2 intercommunalités ➔ 19 communes.
- 214,33 km² ➔ 122 habitants au Km².
- Près de 26 200 habitants en 2014 ➔ + 1,76% / an et plus de 6 000 habitants supplémentaires depuis 1999.

- 4 Rivières(CC4R) :**
- 11 communes.
 - 135 km².
 - 18 534 habitants (2014).
 - 70,8% des Trois Vallées.
 - + 1,7 % /an entre 1999 et 2013.



- Vallée Verte (CCVV) :**
- 8 communes.
 - 79,34 km².
 - 7 632 habitants (2014).
 - 29,2% des Trois Vallées.
 - + 2,2 % /an entre 1999 et 2014.

Haute-Savoie :
769 700 habitants
(+ 1,39% /an entre 1999 et 2014).





1.2 La population : CONSTATS

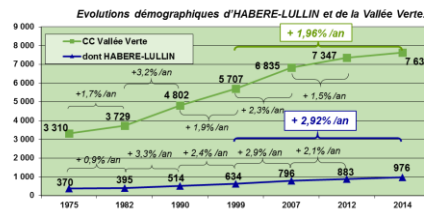
1. Diagnostic socio-économique

7

- Une évolution démographique régulière et qui tend à s'accroître, en lien avec l'attractivité de la Vallée Verte, et au phénomène de "dessalement" des agglomérations proches ...

qui fera sans doute atteindre le seuil des 1 000 habitants en 2016.

- Une évolution supérieure aux moyennes ...
- Impulsée par une forte dynamique migratoire, 4 fois supérieure à l'évolution "naturelle" (entre 1999 et 2013).
- Un poids démographique qui se renforce mais demeure modeste, ... tout comme la densité d'occupation du territoire.



REPÈRES (INSEE) :

- Superficie du territoire : 8,86 km².
- Densité 2013 : 108,4 hab. /km² (1999 : 70,4).
 - Vallée Verte : 96,61.
 - Haute-Savoie : 181.
- Evolution 1999 /2012 : + 48,9 %.
- Poids démographique en 2013 :
 - Au sein de la VV : 12,8 %.
 - Au sein des 3 Vallées : 3,7 %.
- Solde migratoire :
 - 1990 / 1998 : + 91.
 - 1999 / 2013 : +274.
- Solde naturel :
 - 1990 / 1998 : + 29.
 - 1999 / 2012 : + 68.

Taux de natalité : 19,10 ‰.
Taux mortalité : 7,59 ‰.



1.2 La population : CONSTATS

1. Diagnostic socio-économique

8

- Des mutations familiales, sociétales culturelles à prendre en compte ...

- Progression du nombre de ménages (+ 41,5 %), plus rapide que celle la population totale (+ 39,3 %).
- Décohabitation, diminution du nombre d'enfants par famille, accroissement des familles monoparentales, malgré un profil familial et rural des ménages encore marqué.
- Vieillesse (et veuvage), encore modéré par l'installation une population jeune, porteuse de son renouvellement (indice de jeunesse en progression, et supérieur aux moyennes).

Mais aussi ...

- Arrivée d'une population plus urbaine dans ses besoins, dans ses comportements.
- Phénomène de "recomposition" des familles.
- Une population globalement aisée, qui n'exclue pas une certaine diversité des situations sociales.

REPÈRES (INSEE 2012) :

- Nombre de ménages : 334 (1999 : 236).
- Taille moyenne des ménages : 2,6 (1999 : 2,7).
- Profil des ménages :
 - Familles avec enfant(s) : 142 ⇔ 42,5% (39% en 1999).
 - Ménages de 1 personne : 77 ⇔ 23% (28,8 % en 1999).
- Etat matrimonial :
 - Mariés : 49,7 %.
 - Célibataires : 36,9 %.
 - Divorcés : 9 %.
 - Veufs : 4,4 %.
- Répartition par tranches d'âge :
 - Moins de 20 ans : 32,9 % (1999 : 34,8%).
 - 60 ans et + : 15,1 % (1999 : 16,1 %).
- Indice de jeunesse : 2,17 (- de 20 ans / 60 ans et +), contre 2 en 1999 (HS : 1,25).
- Alocataires CAF 2014 : 457, dont 10,5 % sous le seuil des bas revenus / RSA 2014 : 12.



1.2 La population : ENJEUX

1. Diagnostic socio-économique

9

DES EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES A ACCOMPAGNER ...

Des mutations structurelles (profil des ménages, ...) et sociétales induisant :

- De nouveaux rapports au travail, au "temps libre", à l'habitat, avec des parcours résidentiels plus changeants et plus complexes.
- (à population égale ...) Un plus grand nombre de logements à produire, et encore plus de diversité dans la taille des logements.
- Des aspirations, des besoins nouveaux et toujours plus divers, en équipements et services à la population, et notamment aux personnes âgées.



SCOT 3 VALLÉES

Enjeux

- Permettre à la population locale, et notamment aux jeunes largement présents et aux populations moins favorisées, de rester sur le territoire
- Anticiper et organiser la croissance démographique au sein du territoire
- Répondre aux besoins liés au vieillissement de la population en cours
- Anticiper les besoins de la population jeune d'aujourd'hui



1.2 La population : ENJEUX

1. Diagnostic socio-économique

10

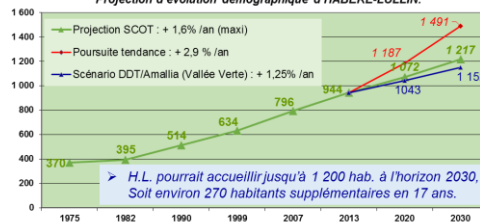
DES EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES A ACCOMPAGNER ...

Une réponse aux besoins, à anticiper et à adapter localement, tant sur le plan quantitatif, que sur le plan qualitatif ...

Une fonction d'accueil de la population à assurer ...

- Qui soit à la mesure du rôle reconnu à la commune d'**HABERE-LULLIN** comme "**village**" (dans l'armature multipolaire du territoire du SCOT), tout en maîtrisant l'afflux de nouveaux habitants.
Et donc ...
- Un rythme de croissance compatible avec le PADD du SCOT, ... et devant influencer sur les capacités d'accueil du PLU.

Projection d'évolution démographique d'HABERE-LULLIN.



SCOT 3 VALLÉES

PADD :

Vers un "objectif de croissance mesuré, raisonnable et raisonné de l'ordre de 1,6 % /an" (plafond).

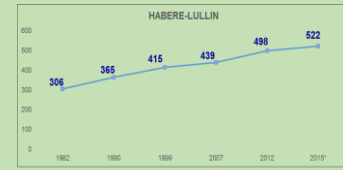
A confirmer



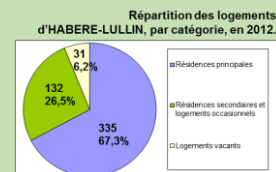
1.3 Les logements : CONSTATS

- **Un parc de logements en nette progression ...**
 - **Alimentée par la croissance des résidences principales (RP : 67,3 %, contre 55,9 % en 1999), qui a été plus rapide que l'évolution démographique.**
- ↳ **Le signe d'une fonction résidentielle de plus en plus marquée, malgré l'évidente vocation touristique de la Vallée Verte, mais qui tend à s'affaiblir à Habère-Lullin :**
 - **Le nombre et la part des résidences secondaires diminuent** (mutation partielle en RP, ou vacance).
 - **Le nombre et la part des logements vacants ont progressé, et concerne surtout le parc ancien, encore important (25,3 % datent d'avant 1949), offrant un potentiel de réhabilitation évalué à une douzaine de bâtiments** (hors bâtiments d'activités désaffectés).

REPERES (INSEE 2012) :



- **Poids du parc communal (en 2012) :**
 - **Au sein de la Vallée Verte : 10,7 %.**
 - **Au sein des Trois Vallées : 3,9 %.**
- **Logements par catégorie et évolution (1999/2012) :**
 - **R. principales : 335 ⇔ + 44,4 %.**
 - **R. secondaires : 132 ⇔ - 20 %.**
 - **L. vacants : 31 (+ 213,7%).**



1.3 Les logements : CONSTATS

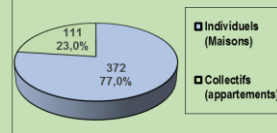


- **Un niveau de confort qui ne cesse de s'améliorer ...**
 - **sans que cela s'apparente à une amélioration des performances environnementales (énergétiques) des logements.**
- **Une représentation significative des logements collectifs,** au regard de statut de "village" attribué à la commune par le SCOT, mais :
- **Un parc dominé aux 2/3 par l'habitat individuel avec :**
 - **Des logements de grande taille** (majoritairement), en lien avec la prédominance des maisons individuelles.
 - **Entre logements individuels "purs" et logements collectifs "purs", les logements dits "intermédiaires" sont encore inexistants** (peu attractifs dans le contexte propre de la Vallée Verte).

REPERES (INSEE 2012) :

Confort des Rés. principales	2012	2007	1999
Salle de bain avec baignoire ou douche	97,7%	97,4%	94,5%
Chauffage central collectif	19,5%	18,4%	16,5%
Chauffage central individuel	30,4%	34,7%	32,2%
Chauffage individuel « tout électrique »	21,2%	19%	21,6%

Types des logements en 2012.



- **Part des logements collectifs :**
 - **En Vallée Verte : 31,8 %.**
 - **Sur les Trois Vallées : 29,5 %.**
- **Nombre moyen de pièces des RP :** 4,7 (199 : 4,1).
 - **Maison : 5,1 (4,7 en 1999).**
 - **Appartement : 3,5 (3,6 en 1999).**



1.3 Les logements : CONSTATS

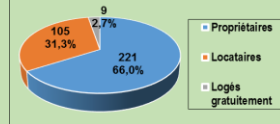
1. Diagnostic socio-économique

13

- **La propriété comme mode d'occupation principal ...**
 - La part des propriétaires-occupants progresse, ...
 - mais reste inférieure aux moyennes de la Vallée Verte et des Trois Vallées.
- **Une offre locative supérieure aux moyennes, mais qui évolue peu** (+ 6 logements entre 2007 et 2012),
- **Un parc social bien représenté** (locatif, mais aussi accession aidée),
 - supérieur aux moyennes de la Vallée Verte et des Trois Vallées, ...
 - mais qui ne progresse plus depuis 2008.
- ☞ Qu'elle soit privée ou publique, aidée ou non aidée, **l'offre locative demeure très insuffisante, ou prohibitive** (loyers privés élevés, faibles rotations dans le PLS), par rapport aux besoins et aux demandes exprimées.

REPERES (INSEE) :

Statut d'occupation des résidences principales d'HABERE-LULLIN en 2012.



- **Parc locatif social en 2014 :** 36 logements (5 immeubles).
 - 9,65 % des RP de la commune.
 - 21,3 % des 170 LLA de la Vallée Verte.
 - 5,5 % des 650 LLA des 3 Vallées.
 - 37 logements pour 1000 habitants (Vallée Verte : 22 / Trois Vallées : 25).
- **Demandes de LLS enregistrées sur la commune en 2015 :** 28 (fichier PLS).
- **Ménages de la Vallée Verte éligibles à un logement locatif aidé de type "PLUS" :** 41,8 % (59,2 % e 2007).



1.3 Les logements : CONSTATS

1. Diagnostic socio-économique

14

- **Peu d'offres d'hébergements spécifiques sur la commune ...**
 - Une MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie) de 17 résidents : 14 studios (T1) + 2 appartements T2 ; en projet d'extension (3 studios T1).
 - Pas d'obligation particulière en matière d'accueil des gens du voyage (d'après le Schéma Départemental 2012-2017).
- **Une tension foncière forte et un marché de plus en plus sélectifs, voire discriminatoires (à l'accession comme à la location), qui :**
 - Creusent l'écart entre propriétaires-occupants et locataires.
 - Pénalisent le parcours résidentiel d'un nombre croissant de ménages (surtout des locataires du parc privé) et donc, pénalisent la mixité sociale.
 - Pénalisent l'économie locale, qui peine à trouver une main d'œuvre n'arrivant pas à se loger.
 - ... Et entravent les capacités d'intervention des collectivités locales.

REPERES (INSEE) :



MARPA « la Clairière » (cliché ADT, janvier 2016).

- ↳ L'une des deux seules structures d'accueil pour personnes âgées du territoire du SCoT (avec l'EHPAD Hôpital Dufresne Sommeiller situé à la Tour : 160 lits).





1.3 Les logements : **ENJEUX**

UNE OFFRE ADAPTEE EN LOGEMENTS, c'est à dire ...

↳ Un nombre suffisant de logements (aspect quantitatif), qui soit :

- Adapté à l'évolution et aux mutations démographiques prévisibles (notamment, à l'évolution du profil des ménages).
- Compatible avec les orientations quantifiées du SCOT.

Mais aussi ...

- En adéquation avec le niveau d'équipements actuel et futur projeté (équipements publics, voiries et réseaux divers, dont l'assainissement).

1ère estimation des besoins à l'horizon 2030 : 160 logements.

- Besoins en logements permanents liés à l'évolution démographique :
+ 270 habitants (maximum entre 2014 et 2030) / 2,4 personnes par logement
↳ 112 RP.
- + Besoins liés à d'autres variables du « point mort » : ≈ + 30% (du parc total)
 - Renouvellement et fluidité (vacance) du parc existant (+/- 6 %).
 - Maintien d'une certaine proportion de résidences secondaires (+/- 24 %).
 ↳ 48 LV et RS.



1.3 Les logements : **ENJEUX**

UNE OFFRE ADAPTEE EN LOGEMENTS, c'est à dire ...

↳ Une offre en logements toujours plus diversifiée (en types, tailles et statuts d'occupation), financièrement plus accessibles, ... et qui :

- Réponde mieux aux besoins exprimés localement, facilite le parcours résidentiel des ménages et influe sur la structure de la population, pour préserver, voire restaurer certains équilibres sociaux et générationnels :

↳ Un enjeu de vitalité et de cohésion sociale ...

- Soit compatible avec les orientations du SCOT, notamment en matière de répartition typologique des logements. ▼

SCOT 3 VALLÉES

PADD :

Répartition des types de logements dans les (11) villages du territoire :

- Collectifs : 10 %.
- Intermédiaires : 45 %.
- Individuels « purs » : 45 %.

A confirmer

Un objectif corrélé aux enjeux d'optimisation foncière ...

⇔ Répartition prévisionnelle des futurs logements à l'horizon 2030 (sur un maximum théorique de 160 logements) :

- Collectif : 16.
- Intermédiaire : 72.
- Individuel « pur » : 72.



1.3 Les logements : ENJEUX

UNE OFFRE ADAPTEE EN LOGEMENTS, c'est à dire ...

- Des logements de qualité, intégrant les enjeux sanitaires et environnementaux, et tenant compte notamment, du potentiel de réhabilitation/ rénovation (énergétique) du parc ancien.
- Et une localisation "opportune" des futurs logements, qui favorise la vie de proximité, limite les motifs de déplacements domicile / travail / services, pour un fonctionnement plus "soutenable".



Enjeux posés

- Favoriser la diversification de l'offre en logements, tant sur la typologie (taille du logement, statut) que sur la morphologie (habitat groupé ou intermédiaire, collectif)
- Permettre aux différentes composantes de la population de se loger sur le territoire (jeunes ménages, personnes âgées...) : doter le territoire de logements adaptés pour permettre les parcours résidentiels des ménages
- Réfléchir à la localisation des logements (locatifs, locatifs sociaux et accession sociale) par rapport aux facilités de déplacements (opportunité de transports en commun notamment), mais également par rapport à l'offre de services, commerces et équipements présents



1.4 L'économie : CONSTATS

- **ACTIFS ET EMPLOIS :**
un rapport très déséquilibré, et une dépendance croissante à l'emploi extérieur :
- Une population résidente de plus en plus active (et un taux de chômage encore faible, qui évolue peu), salariée pour les 2/3, mais...
- travaillant majoritairement hors de la commune, dont plus du quart en Suisse.
- Des emplois (sur la commune) en progression modeste mais moindre que la population active occupée (3,5 emplois localisés pour 10 actifs résidents) ; d'où :
- Un indice de concentration d'emploi* en régression, et inférieur à celui de la CCVV.
- Une intensification des déplacements domicile-travail, au moyen principal de la voiture individuelle.

* Indice de concentration d'emploi : nombre d'emplois dans la commune pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la commune.

REPERES (INSEE) :

- Population active (15/64 ans) :
 - 2012 : 568.
 - 1999 : 398. } + 42,7 %
- Taux d'activités (15/64 ans) :
 - 2012 : 80,9 % (432 actifs occupés).
 - 1999 : 74,4 % (277).
- Taux de chômage :
 - 2012 : 6,5 % (30 chômeurs).
 - 1999 : 6,4 % (19 chômeurs).
- Actifs salariés :
 - 2012 : 74,9 %.
 - 1999 : 75,2 %.
- Nombre d'emplois sur la commune :
 - 2012 : 124 (9,7% de la CCVV)
 - 1999 : 109. } + 13,8 %
- Indice de concentration d'emploi :
 - 2012 : 28,7 % (CCVV : 34,1 %).
 - 1999 : 39,4 %
- Actifs travaillant hors de la commune :
 - 2012 : 85,6 % (370),
dont à l'étranger : 26,6 % (115).
 - 1999 : 80,1 % (222),
dont à l'étranger : 16,2 % (45).
- Travailleurs frontaliers recensés en 2015 :
128 (source : Maire).



1.4 L'économie : CONSTATS

1. Diagnostic socio-économique

19

➤ UNE ECONOMIE LOCALE MODESTE :

La commune n'est pas un pôle d'emploi significatif à l'échelle de la Vallée Verte (et du territoire du SCOT).

- Une tradition industrielle aujourd'hui éteinte, laissant plusieurs bâtiments désaffectés (3).
- Une économie locale dominée par la sphère présentielle, et la sphère de production artisanale ...
- Une dynamique modeste de créations d'entreprises, impulsée pour l'essentiel par l'installation d'auto-entrepreneurs ou de sociétés unipersonnelles.
- Un secteur public plus pourvoyeur d'emplois (Commune, Associations).

☞ **Peu de commerces et services marchands utiles au quotidien, des habitants, avec en corollaire, ses risques ou effets indésirables :** perte d'animation et de lien social, accroissement des déplacements automobiles et , accentuation du caractère de commune-dortoir, ...

REPÈRES (INSEE / CCI : CMA) :

- **Etablissements (au 01/01) :**
 - 2014 : 45 (CCVV : 444) ⇔ 10,13 %.
 - 2012 : 35.
- **Entreprises :**
 - 2014 : 44 (CCVV : 406)
 - 2012 : 32.
- **Etablissements inscrits à la CCI :**
 - 2014 : 19 (dont 12 sans salariés).
- **Artisans inscrits à la Chambre des Métiers au 01/01/2016 : 10.**
 - Bâtiment : 6.
 - Bois et ameublement : 3.
 - Ramonage et fumisterie : 1.
- **Inventaire communal 2015 : 17.**

NOM	ACTIVITE
Alice Lacroix	Peinture
Auberge de Michel	Restaurant
Aux Touristes	Hôtel Restaurant
Boston Joseph	Plâtrerie
Boucherie Bouvier Bangillon	Boucherie-charcuterie
Cuba Verde	Parapente
Dessolles François	Electricité générale
Duvillaret Etienne	Ramonage, entretien
Entre Terre et Cimes	Etagage Paysage
Guez Jardins de Montagne	Populiste
Grosse Carine	Kinésithérapeute
Impatiens 74	Dépollution site forestier
Jardins	Mécanisme Charpente Couvertures
Pavlovski Nathalie	Massage ayurvédique
Sokhan Sang Sina	Océthopathe
Vallée Verte Immobilier	Agence Immobilière
Verdoux Laurent	Océthopathe



1.4 L'économie : CONSTATS

1. Diagnostic socio-économique

20

➤ UNE ECONOMIE LOCALE MODESTE :

La commune n'est pas un pôle d'emploi significatif à l'échelle de la Vallée Verte (et du territoire du SCOT).

- Une tradition industrielle aujourd'hui éteinte, laissant plusieurs bâtiments désaffectés (3).
- Une économie locale dominée par la sphère présentielle, et la sphère de production artisanale ...
- Une dynamique modeste de créations d'entreprises, impulsée pour l'essentiel par l'installation d'auto-entrepreneurs ou de sociétés unipersonnelles.
- Un secteur public plus pourvoyeur d'emplois (Commune, Associations).

☞ **Peu de commerces et services marchands utiles au quotidien, des habitants, avec en corollaires :** perte d'animation et de lien social, accroissement des déplacements automobiles, accentuation du caractère de commune-dortoir, ...

REPÈRES (INSEE / CCI : CMA) :

- **Etablissements (au 01/01) :**
 - 2014 : 45 (CCVV : 444) ⇔ 10,13 %.
 - 2012 : 35.
- **Entreprises :**
 - 2014 : 44 (CCVV : 406)
 - 2012 : 32.
- **Etablissements inscrits à la CCI :**
 - 2014 : 19 (dont 12 sans salariés).
- **Artisans inscrits à la Chambre des Métiers au 01/01/2016 : 10.**
 - Bâtiment : 6.
 - Bois et ameublement : 3.
 - Ramonage et fumisterie : 1.
- **Inventaire communal 2015 : 17.**

NOM	ACTIVITE
Alice Lacroix	Peinture
Auberge de Michel	Restaurant
Aux Touristes	Hôtel Restaurant
Boston Joseph	Plâtrerie
Boucherie Bouvier Bangillon	Boucherie-charcuterie
Cuba Verde	Parapente
Dessolles François	Electricité générale
Duvillaret Etienne	Ramonage, entretien
Entre Terre et Cimes	Etagage Paysage
Guez Jardins de Montagne	Populiste
Grosse Carine	Kinésithérapeute
Impatiens 74	Dépollution site forestier
Jardins	Mécanisme Charpente Couvertures
Pavlovski Nathalie	Massage ayurvédique
Sokhan Sang Sina	Océthopathe
Vallée Verte Immobilier	Agence Immobilière
Verdoux Laurent	Océthopathe



1.4 L'économie : CONSTATS

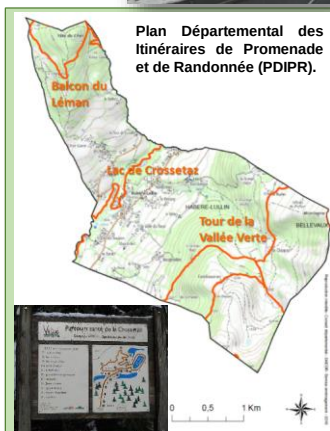
1. Diagnostic socio-économique

21

➤ UNE VOCATION TOURISTIQUE ASSOCIEE A CELLE DE LA VALLEE VERTE, MAIS EN PERTE DE VITESSE ...

En dépit des qualités du site, et de sa proximité avec des stations de ski au devenir incertain ...

- Une activité non pourvoyeuse d'emplois sur la commune (ou très marginalement).
- Une offre d'hébergements peu diversifiée (1 seul hôtel-restaurant, lits non marchands pour l'essentiel).
- Une petite partie du domaine skiable des Habères + un téléski, situés dans les alpages à l'amont du Replan.



➤ Un cadre de moyenne montagne et un environnement favorables aux sports et loisirs d'extérieur et aux randonnées (pédestres, équestres, cyclables), avec :

- Plusieurs sentiers inscrits au PDIPR.
- Un parcours de santé aux abords de la Menoge et du lac de Crossetaz (aménagée pour la pêche, le pique-nique et la détente).



1.4 L'économie : CONSTATS

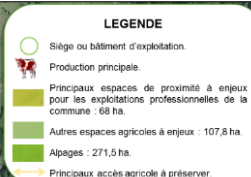
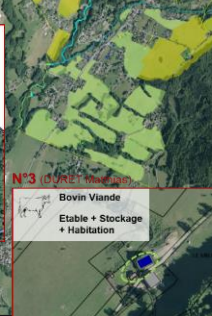
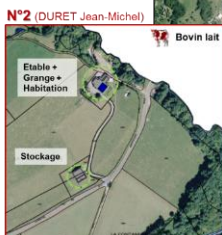
1. Diagnostic socio-économique

22

➤ L'AGRICULTURE ET LE PASTORALISME :

Des activités pérennes et une emprise spatiale importante ...

malgré le faible nombre d'exploitants professionnels sur la commune.



* Enquête réalisée en mars 2016, auprès des exploitants professionnels.

Réalisation cartographique :
Agence des TERRITOIRES, avril 2016.

1.4 L'économie : CONSTATS

	ATOUTS	CONSTRAINTES / FRAGILITES
EXPLOITATIONS	• Exploitations pérennes à 5/10 ans. • Bâtiments fonctionnels, habitations incluses (ou très proches). • 2 sièges d'exploitation (sur 3) éloignés des zones d'habitat (et soumis au Règlement Sanitaire Départemental).	• Faible nombre d'exploitations professionnelles (3) + 2 doubles actifs. • Forte promiscuité de l'exploitation N°1 (les Macherets) avec l'urbanisation, et soumise à déclaration. • Activité très peu pourvoyeuse d'emplois (6 actifs).
PRODUCTIONS	• Production laitière dominante et de qualité reconnue (labellisée). • Tendance plus récente à une diversification des activités et produits d'élevage (viande bovine, fromage de chèvre).	• Production laitière dépendante d'une autonomie fourragère (surfaces herbagères exigée par le cahier des charges de l'AOC). • Faible poids de l'agriculture dans l'économie locale.
SURFACES	• Des espaces agricoles et pastoraux entretenus (pas de friche) : une composante essentielle du paysage de moyenne montagne et de l'image de la « Vallée Verte ». • Surfaces de proximité des sièges relativement importantes et homogènes. • Une gestion collective des alpages (groupement pastoral).	• Faible surface moyenne des exploitations. • Fortes pentes rendant difficile l'exploitation de certaines parcelles. • Relatif morcellement des ilots (déclarés au RPG) travaillés par les exploitants d'HABERE-LULLIN. • Précarité du foncier : Faible taux de maîtrise foncière / surfaces en plaine « sous pression » de l'urbanisation. • Conflits d'usage potentiels ou avérés dans les espaces pastoraux (activités touristiques et de loisirs, résidences estivales).
CIRCULATIONS	• Accès du bétail (aux zones de pâtures) assez nombreux, et globalement assurés, via des accès privatifs ou des chemins ruraux.	• Possible précarité de certains accès aux Macherets (exploitation N°1). • Circulation du bétail potentiellement dangereuse sur des tronçons de la RD 40 (surtout pour l'exploitant N°2 et l'accès aux pâtures sur Habère-Poche) ou problématique dans la traversée des hameaux (les Macherets, Torchebise, Nanteroux).

23

23

 1.4 L'économie : ENJEUX	
1. Diagnostic socio-économique	L'AGRICULTURE alpestre : Un facteur d'équilibre à part entière à l'échelle de la Vallée Verte ... à prendre en compte dans ses potentialités et dans ses fragilités. ➤ Apprécier la dimension multifonctionnelle de l'agriculture : • Economique (production de qualité => alimentation), avec la préservation des conditions de bon fonctionnement et de pérennité de l'activité et de ses « outils » de production : → Grands espaces homogènes (ou de moindre surface, si stratégiques) et complémentarité entre surfaces planes mécanisables (dans le vallon) / sites en pentes de moyenne altitude / et alpages. → Environnement immédiat des sièges d'exploitation (réciprocité des reculs, angle d'ouverture sur les espaces agricoles). → Circulations des engins et du bétail. • Environnementale et paysagère (entretien, préservation d'espaces ouverts, et de l'identité rurale et montagnarde du territoire). • Et même touristique (surtout dans les alpages). ➤ Considérer l'espace agricole comme une ressource vulnérable et non renouvelable (et non comme une réserve d'urbanisation future ...), ... à défendre face la pression foncière (espace convoité pour l'extension urbaine).

24



1.4 L'économie : ENJEUX

1. Diagnostic socio-économique

25

Des activités artisanales et tertiaires (commerces, tourisme) à soutenir et à renforcer ...

En cohérence avec une stratégie commune à l'échelle du territoire du SCOT, et considérant les nécessités :

- ✦ De contenir le phénomène de dépendance (vis-à-vis de l'emploi extérieur) et limiter les déplacements domicile-travail/domicile-services.
- ✦ D'une complémentarité entre certains secteurs d'activités (tels que l'agriculture et le tourisme ...).
- ✦ D'un développement économique, plus qualitatif que quantitatif, c'est à dire :
 - Un développement conciliable avec la préservation des ressources naturelles, des espaces agricoles et des paysages patrimoniaux, et tenant compte des changements climatiques (notamment pour la stratégie touristique de demain).
 - Une certaine mixité des fonctions urbaines (cohabitation habitat / activités), renforçant l'animation et la vie sociale de la commune.
 - Le maintien des activités en place, voire l'installation d'artisans locaux, et une offre (même modeste) en commerces et services de proximité répondant à des besoins de la vie courante ...
 - La réhabilitation / reconversion des bâtiments industriels désaffectés.



1.4 L'économie : ENJEUX

Enjeux

- Confirmer le positionnement économique du territoire des 3 Vallées au regard de l'économie Genevoise et de la Vallée de l'Arve
- Permettre à toutes les entreprises, quel que soit leur situation (incubation, démarrage, développement...) de s'implanter et évoluer au sein du territoire du SCOT
- Organiser une stratégie économique pour le territoire notamment en hiérarchisant et en priorisant le développement des zones d'activités
- Répartir les emplois sur l'ensemble du territoire
- Mettre en adéquation le développement économique et les besoins de déplacements
- Répondre aux demandes d'installation de nouvelles entreprises
- Développer une offre foncière de qualité, stratégique
- Pérenniser le tissu artisanal sur l'ensemble du territoire
- Maintenir voire développer les emplois industriels



Enjeux Economiques



Enjeux Touristiques ▼

Enjeux posés

- Le juste équilibre entre faire face à l'accueil de nouvelles populations et activités, sans mettre en péril, ni l'activité agricole, ni les ressources naturelles
- Maintien du cadre de vie, des identités caractéristiques des territoires
- Profiter du dynamisme économique et démographique local pour innover
- Identifier une stratégie touristique commune.

26



Synthèse du diagnostic



2. Diagnostic sanitaire ...

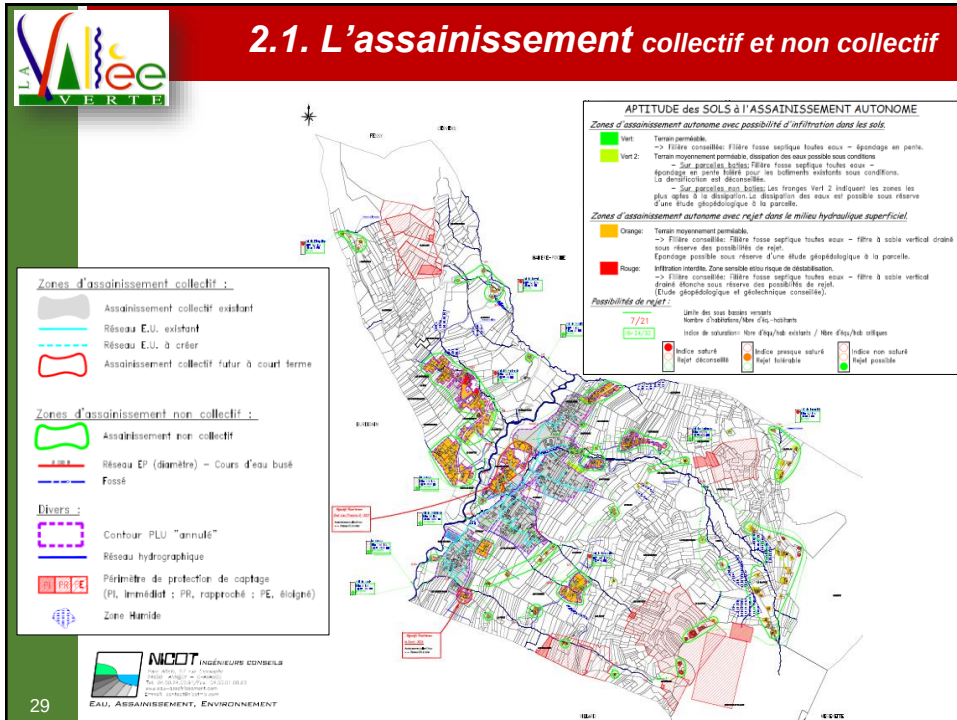
27



2.1. L'assainissement collectif et non collectif

➤ Une compétence intercommunale (SIVU Burdignin-HL-Villard).

	ATOUTS	RISQUES / FRAGILITES
Zonage / SDA	• Carte d'Aptitude des Sols et des Milieux (à l'assainissement autonome) existante. • Zonage de l'assainissement réalisé en 2010 (à actualiser et à soumettre de nouveau à enquête publique).	• Une aptitude variable du milieu récepteur (sols et milieu hydraulique superficiel) à l'assainissement non collectif. • Dans les zones concernées : L'assainissement NON collectif reste un facteur conditionnel ou limitatif : - Des possibilités de construction à la parcelle. - De l'extension ou de la densification de l'urbanisation.
Assainissement Collectif	• +/- 42 % du territoire est assaini collectivement (raccordé ou raccordable)	
Réseaux	• Réseau séparatif récent couvrant la majeure partie des secteurs densément urbanisés.	
STEP (Station d'épuration)	• Raccordement à la STEP d'Habère-Lullin (2008) et suffisamment dimensionnée (taux de charge estimé à +/- 49,5 % pour 2015).	
Assainissement Collectif Futur	• Projets de raccordement prévus à court terme sur les secteurs du Chef-Lieu et Le Jorat.	
Assainissement Non Collectif (ANC)	• +/- 269 abonnés à l'assainissement non collectif. • +/- 85 % des installations contrôlées.	• Nombreuses installations autonomes contrôlées non conformes. • Peu de réhabilitations malgré des ventes.

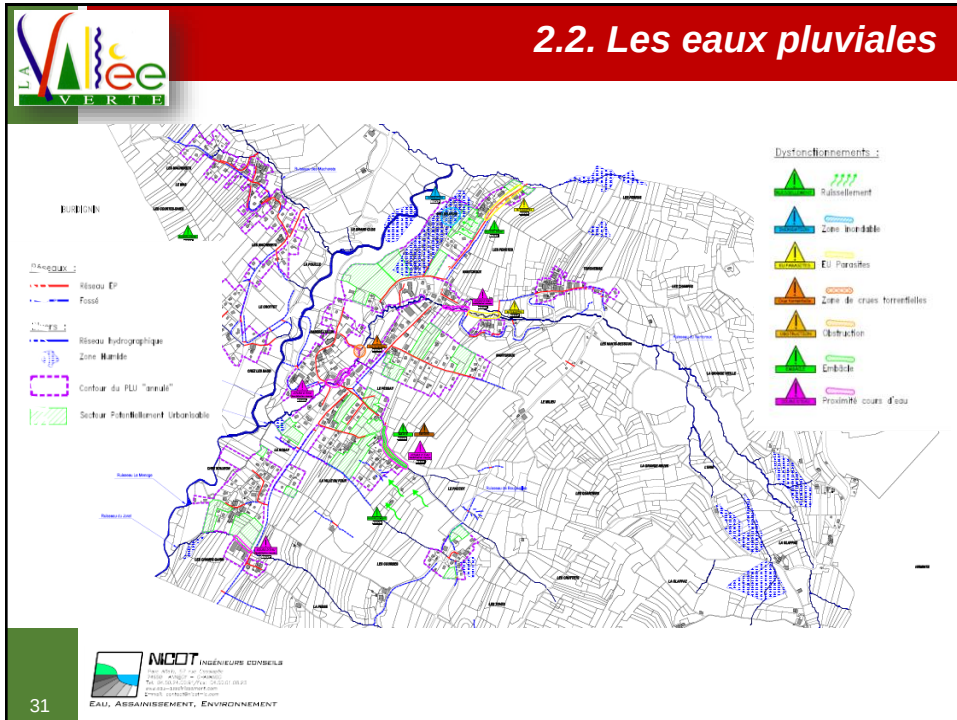


2.2. Les eaux pluviales

➤ Une compétence communale à faire évoluer (GEMAPI).

	ATOUTS	RISQUES / FRAGILITES
Réseau Hydrographique	- Réseau hydrographique relativement développé : La Menoge (exutoire des réseaux) et 8 cours d'eau principaux. - Existence de structures de gestion des cours d'eau (contrat de milieu et SAGE Arve).	Risques liés aux crues torrentielles, ruissellements ravinements et terrains hydromorphes (voir carte des aléas).
Zones Humides	Nombreuses zones humides ayant conservé leur caractère patrimonial et leur rôle tampon (13 zones humides classées).	
Réseaux d'eaux pluviales	Plan existant du réseau, globalement bien dimensionné.	Réseau enterré peu développé (fossés principalement).
Etudes existantes	Existence d'une carte des aléas naturels.	Pas d'études spécifiques pour la gestion des eaux pluviales.
Dysfonctionnements	Commune peu soumise à des risques en lien avec les eaux pluviales.	8 dysfonctionnements identifiés en lien avec l'urbanisation actuelle.
Secteurs potentiellement urbanisable		- Pas de réglementation communale sur la gestion des EP. - Diagnostic à effectuer dès que le projet de zonage PLU sera amorcé.

30

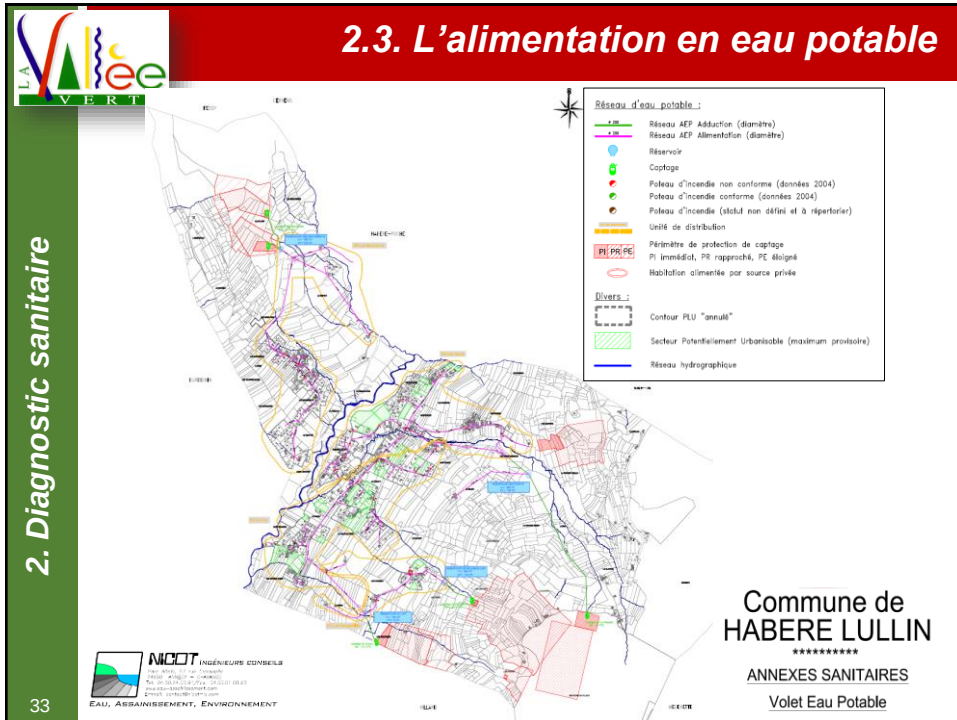




2.3. L'alimentation en eau potable

➤ **Une compétence communale (régie directe).**

	ATOUTS	RISQUES / FRAGILITES
Ressources (QUANTITATIF)	- Des ressources disponibles couvrant 100% des besoins moyens aujourd'hui. - Des captages (4) protégés réglementairement (DUP valant Servitude d'Utilité Publique opposable au PLU), ...	- Pas de maillage avec des réseaux communaux périphériques permettant la sécurisation du service. - Risque de pénurie durant la période d'étiage en consommation de pointe future.
Ressources (QUALITATIF)	Qualité conforme du point de vue physico-chimique et bactériologique.	
Réseau de distribution	4 Unités de Distribution, qui peuvent être interconnectés (UD2/UD3/UD4). - De nombreux travaux de réhabilitation du réseau effectués ces dernières années. - Et de nombreux travaux d'amélioration programmés pour les années à venir.	- Rendement de réseau moyen (59,1%) qui doit progresser. - Pas de sécurisation de l'alimentation pour l'UD1 (indépendante).
Réservoirs	Sécurité d'approvisionnement globalement satisfaisante actuellement pour les besoins moyens.	Temps de séjour trop long, notamment pour un réservoir (Bougailles).
Défense Incendie	+/- 33 Poteaux d'Incendie (PI) couvrent une partie du territoire urbanisé de la commune.	Données à réactualiser concernant le contrôle des poteaux d'incendie.



2. Les réseaux sanitaires : ENJEUX

2. Diagnostic sanitaire

POUR UNE GESTION COHERENTE DE L'EAU ...

Dans un cadre réglementaire* et de gouvernance intercommunale renforcés, c'est-à-dire :

- **Une gestion, intégrée, considérant tous les enjeux** (inondations, ressources en eau, milieu naturel...) **et tous les usages** (eau potable, loisirs, énergie, ...) de l'eau.
- **Un gestion globale, à l'échelle du bassin versant.**

☞ **Le maintien d'un niveau de service public satisfaisant et conforme aux textes en vigueur, ... et en corollaire :**

☞ **Le maintien ou l'amélioration de la performance des réseaux (AEP).**

☞ **L'ajustement du développement urbain au niveau d'équipement actuel et futur programmé (en matière de réseaux sanitaires), ... et en cohérence avec :**

- Les capacités d'alimentation en eau potable (de la population future prévisible) et de défense incendie ;
- Les futurs zonages de l'assainissement et des eaux pluviales (avec enquête publique à prévoir, conjointement à celle du PLU).

* Lois Grenelle II (2010) et NOTRe (7 août 2015).

34



Synthèse du diagnostic



3. Diagnostic fonctionnel...

35



3.1 Les équipements

3. Diagnostic fonctionnel

ATOUTS / POTENTIALITES

- Un niveau d'équipements publics et collectifs satisfaisant au regard de taille de la commune et même supérieure aux moyennes (29,6 équipements pou 1000 habitants) ...
- Concentrés pour la plupart au centre historique.
- Quelques espaces publics emblématiques : parc public, mémorial, lac de la Crossetaz ...
- Une organisation scolaire efficace (regroupement pédagogique des Habères), avec une école communale rénovée et étendue (mais qui ne peut plus évoluer) + l'école d'Habère-Poche.
- Une offre complémentaire (indispensable) proche (à moins de 10 mn.) sur la commune de BOEGE (l'un des pôles de rang n°1 des Trois Vallées) qui compte divers équipements communaux (terrains de sports et d'athlétisme) et intercommunaux (piscine, gymnase, collège).
- L'ancienne fruitière (acquise par la commune) : un potentiel d'équipement (et/ou de logements).
- Un tissu associatif (≈ 20 associations), qui contribue activement à l'animation de la commune, aux liens sociaux, et à la satisfaction de besoins éducatifs, culturels, sportifs, sanitaires et sociaux, parfois essentiels.

RISQUES / FRAGILITES

- Des attentes et des besoins toujours plus nombreux et pressants, ... de la part des résidents et des associations, en lien avec la poussée démographique et la diversification des parcours de vie.
 - Des besoins ressentis notamment :
 - Dans le domaine scolaire (besoin à court terme, d'une nouvelle classe maternelle).
 - ↳ Le risque, pour la Commune, de ne plus toujours pouvoir accompagner l'évolution démographique et urbaine dans des conditions satisfaisantes en termes d'équipements (et de réseaux), ... qui s'avèrent de plus en plus coûteux, face à des moyens financiers de plus en plus réduits.
- La qualité de vie et de services publics aux habitants pourrait alors en être altérée ...

36



3. Diagnostic fonctionnel

3.1 Les équipements

ATOUTS / POTENTIALITES	RISQUES / FRAGILITES
- Absence d'ouvrages techniques (aériens ou souterrains porteurs de servitudes ou de contraintes particulières (pas de lignes électriques, de canalisation de gaz, ni d'antenne relais de téléphonie mobile). Néanmoins : - Un niveau globalement satisfaisant de desserte en énergie électrique et réseaux de communications : - téléphonie mobile 2G/3G/4G. - Internet (ADSL, ADSL2+, VDSL2), avec un nœud de raccordement des abonnés (NRA) ADSL installé dans la commune (pour 1 250 lignes et 3 opérateurs). - Le déploiement en cours (par le Syane)* : - D'un réseau numérique à très haut débit en fibre optique (FO), avec priorité donnée aux ZAE et bâtiments publics (à l'horizon 2017), et un nœud de raccordement (NRO) projeté sur la commune. - Le déploiement en cours (par le Syane) d'un service public de mobilité électrique, avec une borne de recharge projetée à HABERE-LULLIN (sur les 4 prévues en Vallée Verte).	 - Une couverture électrique à renforcer, en phase avec l'extension et la densification de l'urbanisation. - Pas encore de réseaux FTTH ou FTTLa (ni de réseau Wimax). - La réalisation de l'artère principale de FO est programmée, ... <u>mais pas</u> celle des réseaux de desserte.

* Déploiement opéré par le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique du territoire de la Haute-Savoie (SYANE), dans le cadre de son Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN).



3. Diagnostic fonctionnel

3.1 Les équipements : ENJEUX

UNE POLITIQUE D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS À AJUSTER ET À ADAPTER :

- ✎ Aux besoins d'une population plus nombreuse, plus diversifiée et plus exigeante ;
- ✎ Et aux perspectives de développement de l'urbanisation.

UNE GESTION OPTIMISÉE DES ÉQUIPEMENTS ACTUELS ET FUTURS, c'est-à-dire :

- ✎ Suffisants et satisfaisants par rapport aux besoins essentiels de la vie courante..
- ✎ Bien desservis et accessibles au plus grand nombre, en particulier aux personnes à faible mobilité (ou non motorisées).
- ✎ Rentables, par rapport aux investissements et aux charges de fonctionnement.
- ✎ Qui concilient efficacité et proximité, et privilégient le statut intercommunal des équipements les plus structurants.



3.1 Les équipements : **ENJEUX**

STRATÉGIE FONCIÈRE ET PROGRAMMATION : des préalables indispensables ...

↳ **La maîtrise publique du foncier (et autres mesures de sauvegarde) : une solution incontournable** pour poursuivre la politique communale (ou intercommunale) en faveur :

- De l'amélioration et du développement des équipements et des espaces publics et collectifs de proximité, ainsi que des divers réseaux.

Mais aussi :

- D'une amélioration des conditions de circulation et de stationnement (voiries, trottoirs, stationnements) ;
- D'une politique de diversification de l'habitat ;
- Voire, d'une politique volontariste de soutien aux commerces et services de proximité.



Enjeux posés

- Maintenir l'articulation entre développement urbain et offre d'équipements
- Favoriser les centralités des bourgs et/ou celles de passages par le développement de l'offre de services ? Ou trouver une complémentarité entre ces centralités ?

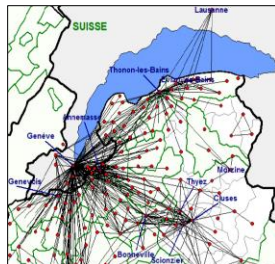


3.2 Voiries, transports, déplacements

➤ **Flux et pratiques de mobilité** : Une problématique importante ... amplifiée sur le territoire des Trois Vallées, par :

- **L'importance des flux routiers trans-frontaliers** ("les navetteurs") et des migrations pendulaires.
- **Un report modal quasi-inexistant**, de par l'absence d'offre ferroviaire et une faible attractivité de l'offre des autres transports collectifs ; d'où :
- **Des déplacements captifs de la voiture** (surtout en Vallée Verte).

Principaux flux
(de 50 actifs et plus)
domicile-travail de
commune à commune
(SOURCE : INSEE 2010).



CHIFFRES CLES (INSEE) :

- Équipement automobile des ménages :
 - 2012 : 335 (+ 41,9 %).
 - 1999 : 236.
- Taux de motorisation des ménages :
 - 2012 : 93,7 % (dont 62,2 % ont 2 voitures ou plus, contre 42,5 % au niveau départemental).
 - 1999 : 87,7 % (dont 49,2 % ont 2 voitures ou plus).
- Moyens utilisés par les actifs pour se rendre au travail (en 2012) :
 - Voiture et autre VL : 88,5 %.
 - TC : 0,9 %.
 - Marche à pied : 4,4 %.
 - Deux roues : 1,3 %.
- Trafic routier sur la RD12, en Moyenne Journalière Annuelle :
 - 2014 : 3 366 (dont PL : +/- 3%).
 - 2004 : 3 050.



3.2 Voiries, transports, déplacements

3. Diagnostic fonctionnel

ATOUTS / POTENTIALITES

- La RD 12 : Axe structurant et voie principale de desserte locale et de transit :
 - Aménagée et sécurisée dans la traverse d'agglomération de la commune, au niveau de ses carrefours avec les voies communales, et du jalonnement piétonnier, ... prochainement sécurisée au niveau de l'entrée Sud (salle du foyer rural).
 - Axe majeur de perception du grand paysage (séquences vertes et points de vue sur les montagnes).
- La RD 40 : voie de transit de moindre importance (cassée L), sécurisée dans son tronçon aggloméré (zone 30).



* TIM : Transports Individuel Motorisés.

RISQUES / CONTRAINTES / FRAGILITES

- Des déplacements (de plus ou plus nombreux et fréquents), dépendants de la voiture individuelle, en l'absence de solution alternative concurrentielle (et avec un équipement automobile des ménages qui s'accroît).
- Divers effets dommageables, de la prédominance de l'usage des TIM* :
 - Tronçons routiers soumis à un trafic croissant, pendant des périodes de plus en plus longues de la journée.
 - Accroissement des risques d'accidents.
 - Nuisances induites sur : l'air, l'environnement sonore, le paysage urbain (où la voiture est omniprésente).
 - Coût financier pour les ménages et la collectivité.
- La RD 40 : voie de transit subissant un trafic de délestage croissant (report circulaire des automobilistes souhaitant éviter les nouveaux ralentisseurs de la traverse d'Habère-Lullin).



41



3.2 Voiries, transports, déplacements

1. Diagnostic socio-économique

ATOUTS / POTENTIALITES

- Un réseau assez dense (17 kms. environ) de voies communales numérotées et baptisées.
- Une circulation désormais apaisée au cœur du Chef-lieu (sens unique, zone 30).



- Un réseau piétonnier qui s'est développé récemment avec l'aménagement de la RD 12, (environ 9000 m. de trottoirs, éclairage marquage et signalisation des traversées de la route, zone 30 ...).
- Un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des espaces publics (PAV), réalisé en 2010.

RISQUES / CONTRAINTES / FRAGILITES

- Des voies souvent étroites et pentues (> 5%), desservant les deux versants de la commune, et se raccordant aux RD 40 /12 ; avec de nombreux carrefours ou intersections plus ou moins sécurisés, parfois très proches (une dizaine sur moins de 2 kms.).
- Un réseau peu maillé (hormis la VC n°4), constitué principalement de voies en impasses (dont certaines voies privées).
- Statut de certaines voies à clarifier, voire à régulariser (route de la Glappaz, desservant les alpages).
- Un réseau piétonnier discontinu et des cheminements piétons pratiquement absents du reste du réseau viaire, dans et entre les hameaux.
- Pas aménagement encore engagé, pour les personnes à mobilité réduite (PMR), hormis le long de la RD 12.

42



3.2 Voiries, transports, déplacements

1. Diagnostic socio-économique

43

ATOUTS / POTENTIALITES

- **Des itinéraires cyclo-touristiques balisés :**
 - Circuit départemental de la Vallée Verte (rouge ⇄ sportif), au départ de Thonon, via la RD 12.
 - Itinéraire VTT (21 kms.) dit "Descente de la Menoge", au départ du plateau des Moises (1 071 m.), jusqu'à Saint-André de Boège.
- **Une offre en stationnement satisfaisante :** plus de 70 places de stationnement ouvertes au public (dont 1 place réservée aux handicapés sur le parking de l'école) :
 - Aux abords des équipements publics.
 - Pour l'accès au lac de la Crossetaz (5/6 places) et alpage de la Giappaz (15 places environ).
- **Deux aires (informelles) de stockage de grumes :** à Torchebise et en contrebas ouest du Chef-lieu, le long de la VC N°9, avant le franchissement de la Menoge.

RISQUES / CONTRAINTES / FRAGILITES

- **Une situation, un climat, une topographie et une organisation spatiale des lieux de vie défavorables à l'usage du vélo** comme moyen de déplacement de proximité (hors pratique récréative ou sportive).
- **Pas de bande ou de piste cyclable** (aménagements non retenus par le Département à l'occasion du traitement et de la sécurisation de la RD 12).
- **Des places de stationnement non matérialisées** (à l'exception du parking de l'école).
- **Une offre encore insuffisante, inexistante, ou problématique** notamment :
 - Pour l'accès aux espaces naturels
 - Pour le covoiturage, (qui tend à se développer "spontanément").
 - Au cœur du Chef-lieu et des hameaux anciens.
 - Sur certains tronçons de la RD 12 (et aux abords de la salle communale).



3.2 Voiries, transports, déplacements

1. Diagnostic socio-économique

44

ATOUTS / POTENTIALITES

- **Une offre en transports collectifs (TC) interurbains à deux niveaux (Département / CC Vallée Verte) :**
 - Ligne 112 (Lihsa), avec un arrêt sur la commune (RD12).
 - Transport scolaire (délégué à la CCVV), de deux types : lignes régulières ouvertes aux non scolaires (deux arrêts sur la RD 12) / circuits spécialisés réservés aux scolaires (collèges de Boège et Bellevaux, et entre les écoles d'Habère-Lullin et Habère-Poche).
- **Le schéma multimodal de désenclavement du Chablais :** Des projets complémentaires aux incidences probables sur les déplacements dans le territoire du SCOT (surtout en partie nord) :
 - **Volet ferroviaire** (horizon 2019-2022) : ouverture de la liaison CEVA (Cornavin Eaux-Vives-Annemasse) et développement du réseau express régional (RER).
 - **Volet routier** (horizon 2023) : nouvelle liaison autoroutière concédée entre Machilly et Thonon-les-Bains (environ 16,5 km) .

RISQUES / CONTRAINTES / FRAGILITES



- **Une offre en TC encore très peu concurrentielle par rapport à la voiture individuelle** (et qui ne profite régulièrement qu'aux scolaires).
- **Plus globalement :** Peu d'offres de proximité alternatives à la voiture particulière, susceptibles de favoriser une évolution notable des comportements individuels de déplacements (covoiturage, en particulier).



3.2 Les déplacements : **ENJEUX**

LA SÉCURITÉ, LE CONFORT ET LA DIVERSIFICATION DES DÉPLACEMENTS :

Des enjeux à la fois économiques, sociaux et environnementaux :

✚ L'adaptation (à poursuivre) du réseau de voiries et des espaces publics associés, ...

Pour un apaisement de la circulation automobile et un usage mieux partagé de la voirie, ...

favorisant l'évolution des comportements et des modes de déplacements, ... et qui :

- Renforce la hiérarchisation du réseau existant et poursuive sa sécurisation, notamment pour le fonctionnement des services de TC.
- Favorise le développement des usages piétonniers de déplacements de proximité (modes "actifs", internes à la commune).
- Permettent aux PMR de se déplacer avec la plus grande autonomie possible.



3.2 Les déplacements : **ENJEUX**

LA SÉCURITÉ, LE CONFORT ET LA DIVERSIFICATION DES DÉPLACEMENTS...

✚ Des mesures d'anticipation, de sauvegarde ou d'accompagnement à prévoir ou à reconduire (politique foncière), pour :

- L'aménagement / sécurisation du réseau de voiries, intégrant les cheminements piétonniers.
- L'aménagement d'arrêts de bus, d'aires de stationnement, notamment pour le covoiturage, ...



En concertation avec le Conseil Départemental, et l'intercommunalité.

✚ Une réflexion globale et multimodale à mener, en lien étroit avec les modes et les formes de l'urbanisation, ...

- Favorisant l'attractivité et la rentabilité des services de TC (localisation, densification), et plus globalement, des modes de déplacements alternatifs à la voiture automobile (surtout pour les déplacements de proximité).
- Intégrant les enjeux et préconisations habituelles du Département : maîtriser l'urbanisation et sécuriser les accès le long des RD, limiter la création de nouveaux accès sur les RD, veiller à la cohérence des limites d'agglomération, prévoir des reculs adaptés (dans et hors agglomération), prendre en compte / sécuriser les arrêts de bus, ...



3.2 Les déplacements : **ENJEUX**

⇒ **PRECONISATIONS** du Département :

- Hors agglomération : Respecter les reculs minimum de 25 m. de l'axe de la RD 12 (de niveau S) et de 18 m. de l'axe des RD 40 et 312B (de niveau L).
En agglomération : définir des reculs minimum respectant les règles de sécurité (visibilité au droit des accès et des carrefours), et en prenant en compte, le cas échéant, la possibilité de réaliser des trottoirs ou bandes cyclables.
- Limiter strictement tout accès nouveau (hors agglomération), donc limiter l'extension de l'urbanisation le long du réseau routier principal, surtout le long de la RD 12, et donc : Privilégier la desserte des constructions via le réseau viaire secondaire, sous réserve que les carrefours de ce réseau secondaire avec la RD 12 garantissent la sécurité des usagers.
- Etudier la meilleure correspondance possible entre les limites d'agglomération sur les RD, et la notion réelle de bâti rapproché.
- Rechercher des dispositifs "effet de porte" à mettre en place aux entrées d'agglomération et hors agglomération, ainsi que les dispositifs permettant de renforcer le caractère urbain des itinéraires situés en agglomération, et de garantir la sécurité des piétons et cyclistes.
- Ne pas compromettre (sur le plan foncier) l'aménagement du réseau de voiries existantes ou projetées et prendre les mesures de sauvegarde nécessaires, en particulier pour les arrêts de cars : Inscription d'emplacements réservés /Non classement d'espaces boisés sur 10 m. aux abords des routes départementales / Éviter le rejet des eaux pluviales dans le réseau d'assainissement propre à la voirie départementale (pour éviter d'endommager sa chaussée).
- Pour le développement des transports collectifs :
 - Prendre en compte les lignes interurbaines de TC par autocar, et matérialiser les aires d'arrêt au bord des RD.
 - Sécuriser les arrêts de car (matérialisés, signalés) et faciliter leur accessibilité par les modes doux (cheminements).
 - Intégrer les arrêts de car et leurs cheminements dans les OAP.

SCOT 3 VALLÉES

Enjeux

- Articuler à toutes les échelles de celle du projet de territoire à celles des opérations d'aménagement, d'une part le transport en commun et/ou les modes alternatifs et/ou les modes doux et d'autre part le développement urbain
- Innover pour promouvoir les modes alternatifs et faire évoluer les parts modales sur les déplacements domicile-travail

1. Diagnostic socio-économique

47



Synthèse du diagnostic



4. Diagnostic environnemental et spatial ...

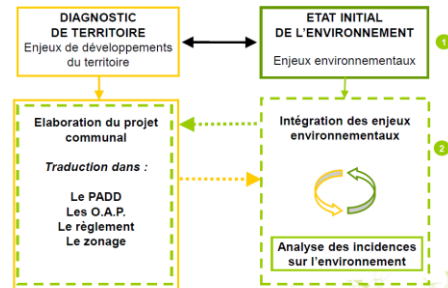
48



Etat Initial de l'Environnement (EIE)

➤ La démarche d'Evaluation Environnementale (rappel).

- Une démarche continue et itérative (d'évaluation-adaptation).
- Préalable obligatoire : l'EIE, un état des lieux sur 9 grandes thématiques environnementales.



Les grandes thématiques environnementales :

1. Le patrimoine naturel : biodiversité, dynamique écologique.
2. Les paysages, formes urbaines, le patrimoine bâti et la consommation spatiale.
3. La ressource en eau : réseau hydrographique, état global.
4. Les déchets : collecte, quantités, flux, traitements, stockage, valorisation/recyclage.
5. Les risques : naturels et industriels, transport de matières dangereuses.
6. Les sols et sous-sols : qualité, exploitation.
7. Le bruit : nuisances sonores des infrastructures routières.
8. L'énergie : consommations, ressources énergétiques locales (énergies renouvelables).
9. L'air : qualité et rejets.



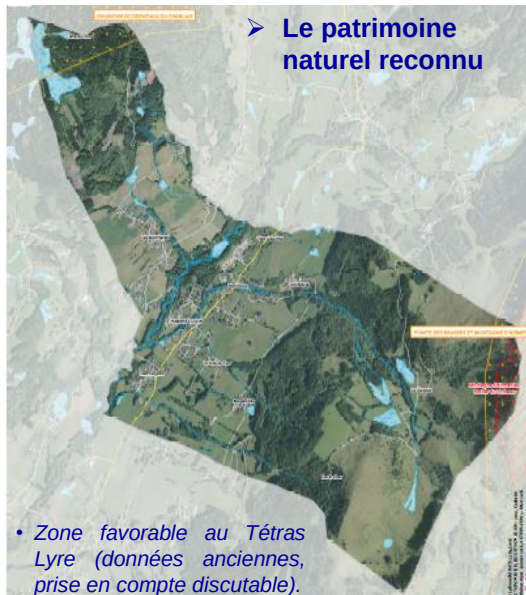
4.1 Biodiversité et dynamique écologique

Les espaces et milieux inventoriés (par le SCOT des Trois Vallées) :

- **1 ZNIEFF de type 1** : Montagne d'Hirmentaz / Rocher du Corbeau.
- **2 ZNIEFF de type 2** : Chainons occidentaux du Chablais / Pointe des Brasses et montagne d'Hirmentaz.
- **18 Zones humides** (avec divers types de milieux recensés), dont une détruite à 90% : "Chez Delarche Sud-Ouest".

➤ Diverses espèces faunistiques et floristiques, vulnérables ou menacées (Inventaire Asters).

➤ Le patrimoine naturel reconnu



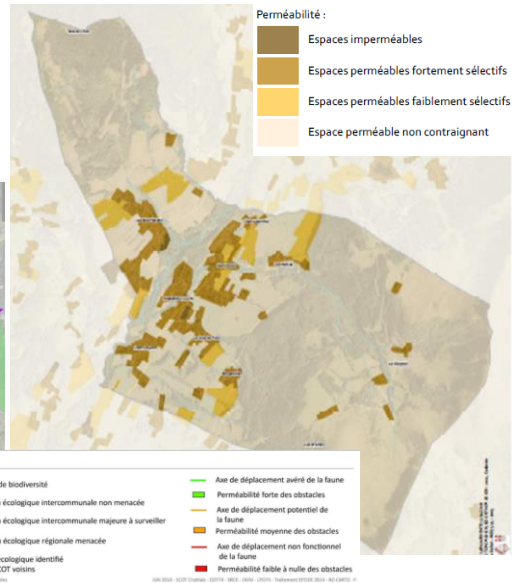
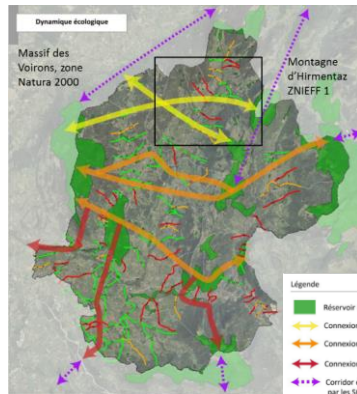
- Zone favorable au Tétrás Lyre (données anciennes, prise en compte discutable).



4.1 Biodiversité et dynamique écologique

4. Diagnostic environnemental et spatial

- **Pas de biodiversité* sans dynamique écologique...**
nécessitant des espaces perméables.



51

* La biodiversité désigne la diversité du monde vivant, à tous les niveaux : diversité des milieux, diversité des espèces, diversité génétique.



4.1 Biodiversité et dynamique écologique

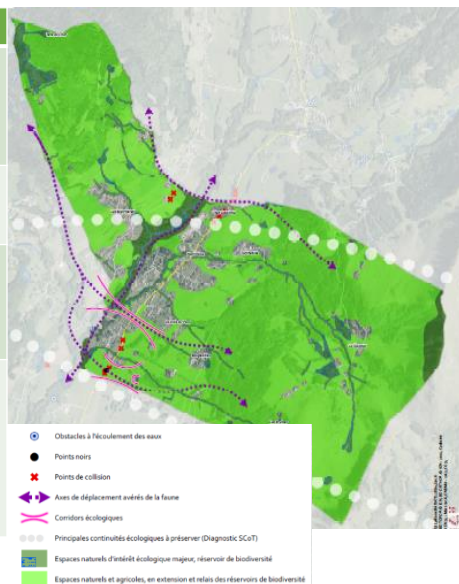
ATOUTS / POTENTIALITES

Patrimoine naturel

- Des réservoirs de biodiversité reconnus (zones réglementaires et d'inventaires), abritant diverses espaces patrimoniales.
- Un continuum de milieux aquatiques : La Menoge.

Dynamique écologique

- Un territoire majoritairement perméable, et donc favorable à la dynamique écologique (malgré un fond de vallée assez contraignant).
- Deux connexions écologiques intercommunales non menacées (reliant le massif de l'Hirmentaz au massif des Voirons), car la fragmentation est peu importante sur cette partie du territoire.



52



4.1 Biodiversité et dynamique écologique

RISQUES / CONTRAINTES / FRAGILITES

- Un patrimoine naturel "menacé" par des espèces invasives, (Renouée du Japon, Balsamine de l'Himalaya, Ambrosie à feuilles d'armoïse).
- Traversée des RD12 et RD40 accidentogène pour la grande faune.
- Trois axes de déplacement de la faune non fonctionnels (Diagnostic SCoT).
- Une urbanisation proche des zones humides (et qui a conduit à la disparition d'une grande partie de l'une d'entre elles, "Chez Delarche").



53



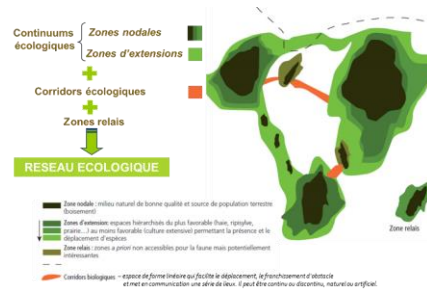
4.1 Biodiversité et dynamique écologique : ENJEUX

- ↳ Les zones humides et les cours d'eau, pour leurs rôles : biologique, écologique (continuum), mais également hydraulique.
- ↳ La perméabilité des espaces naturels et des espaces agricoles aux déplacements de la faune sauvage.
- ↳ Le développement (préjudiciable) des plantes invasives (aux dépends des espèces locales).



Enjeux posés

- Protéger les ressources naturelles identifiées
- Maintien des paysages ouverts et de la biodiversité associée, paysages entretenus par l'activité agricole et menacés par l'avancée du couvert forestier
- Protection des espaces pour permettre le bon fonctionnement des réseaux et continuités écologiques
- Lutter contre les plantes envahissantes pour favoriser les espèces locales



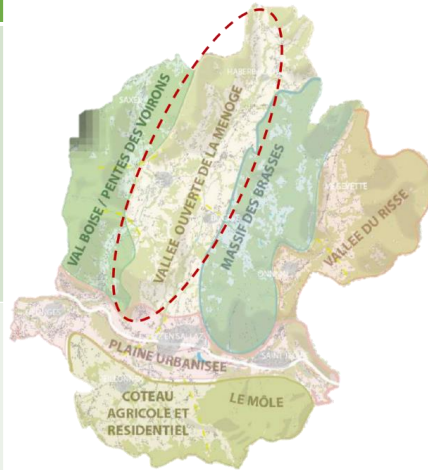


4.2 Paysages, formes urbaines, patrimoine bâti, consommation spatiale.

- **Le socle (cadre sitologique) : Une situation géographique et des conditions naturelles déterminantes ...**

ATOUTS / POTENTIALITES

- Appartenance à une entité paysagère à l'identité fortement affirmée : la Vallée Verte, drainée par la Menoge.
- Un site de moyenne montagne, relativement ouvert, bien exposée et ensoleillée, aux reliefs peu oppressants.
- Des conditions naturelles influentes, globalement favorables à l'habitat.
Climat / Topographie / Hydrographie / Pédologie.
- L'empreinte forte de paysages naturels "intangibles".
 - Vallon de la Menoge, et sa ripisylve.
 - A l'est : Montagne d'Hirmentaz (et son domaine skiable à 1605 m.), la pointe de Miribel (1582 m.).
 - A l'ouest : massif de la tête de Char (1249 m.)



4.2 Paysages, formes urbaines, patrimoine bâti, consommation spatiale.

- **Le socle (cadre sitologique) : Une situation géographique et des conditions naturelles déterminantes ...**

RISQUES / CONTRAINTES / FRAGILITES

- Un contexte sitologique propice à divers phénomènes et aléas naturels générateurs de risques (connus et localisés), et de contraintes pour les bâtiments et les ouvrages.
- Un réchauffement climatique en marche, qui entraîne une exposition accrue à des phénomènes naturels plus fréquents et plus extrêmes : canicules, sécheresses, fortes précipitations, tempêtes, ...
- Un site "qui voit" et "qui s'offre à voir", ...
 - Convoité pour les terrains (de plaine ou de coteaux) les mieux exposés ou en hauteur, offrant des vues sur le lac : points de vue qui se privatisent, se réduisent ou s'altèrent avec la progression de l'urbanisation.
 - Qui rend très perceptible toute modification de l'occupation du sol, avec des impacts visuels plus ou moins importants, et parfois peu valorisants ...



4.2 Paysages, formes urbaines, patrimoine bâti, consommation spatiale.

➤ La couverture végétale : des intérêts et des fonctions multiples ...

ATOUTS / POTENTIALITES	RISQUES / CONTRAINTES / FRAGILITES
... Une couverture végétale prégnante (naturelle ou "travaillée" par l'homme) offrant une diversité de motifs végétaux (espèces, formes, dimensions, couleurs) et de perceptions paysagères variables selon les saisons, ... - contribuant à "l'absorption visuelle" d'une partie de l'urbanisation, et à la qualité du cadre de vie ... - Du jaune pâle des alpages (pointe de Miribel, principalement), - Au vert foncé des forêts mêlant feuillus et conifères, (massifs des versants de la tête de Char et de la pointe de Miribel) et de la ripisylve de la Menoge. - En passant par le vert tendre des prairies de fauche et des pâtures. - Haies, bosquets et boisements secondaires. - Vergers, parcs et jardins (publics / privés).	- La régression et le morcellement du domaine agraire. - Localement : la descente de la forêt, par enrichissement naturel, ou plantation volontaire (de résineux). - Vieillessement, abandon et régression des vergers traditionnels. - Abandon progressif des usages ruraux et des espèces végétales locales dans l'aménagement des jardins résidentiels d'agrément.



4.2 Paysages, formes urbaines, patrimoine bâti, consommation spatiale.

➤ Le cadre bâti : des structures d'origine aux tendances d'urbanisation les plus récentes...

ATOUTS / POTENTIALITES	RISQUES / CONTRAINTES / FRAGILITES
- Deux sites "institutionnalisés" reconnus pour leur qualité artistique ou historique : - Monument historique classé (en 1906) : paroi décorée d'une peinture murale de l'église (14ème siècle). - Sites inscrit en 1947 : L'église, le château de Sonnaz et leurs abords. - De nombreuses bâtisses traditionnelles (isolées ou groupées), caractéristiques du patrimoine culturel montagnard, d'autant plus "précieuses", qu'elles sont difficilement reproductibles de nos jours ... "Petit patrimoine" (utilitaire et religieux) : vestiges symboliques d'une vie collective faite d'entraides et de croyances. Le clocher de l'église : un point focal omniprésent - Un potentiel important de réhabilitation et de mise en valeur.	- Des monuments dont les périmètres protégés s'imposent au PLU (Servitude d'Utilité Publique, imposant la consultation de l'Architecte des Bâtiments de France). - Une urbanisation historiquement dispersée (hameaux traditionnels des coteaux, fermes isolées et chalets d'alpage) qui visait à optimiser l'exploitation du terroir agricole montagnard, mais qui a "cautionné" un certain éclatement de l'urbanisation résidentielle, et qui posent aujourd'hui des problèmes de fonctionnement (VRD). - Certaines bâtisses traditionnelles à l'abandon et qui se dégradent, et dont la valorisation est pénalisée par les contraintes techniques et le coût de leur restauration, ... Ou des travaux de réhabilitation parfois peu respectueux des caractères architecturaux d'origine. - Un petit patrimoine souvent peu valorisé.



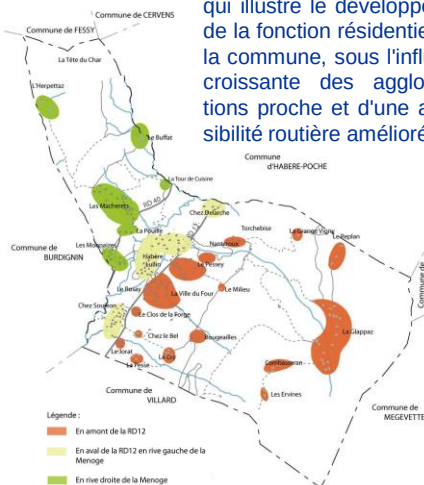
4.2 Paysages, formes urbaines, patrimoine bâti, consommation spatiale.

4. Diagnostic environnemental et spatial

59

➤ Le cadre bâti : des structures d'origine aux tendances d'urbanisation les plus récentes...

- Une évolution contemporaine qui illustre le développement de la fonction résidentielle de la commune, sous l'influence croissante des agglomérations proche et d'une accessibilité routière améliorée.



4.2 Paysages, formes urbaines, patrimoine bâti, consommation spatiale.

4. Diagnostic environnemental et spatial

60

➤ Le cadre bâti : des structures d'origine aux tendances d'urbanisation les plus récentes...



RISQUES / CONTRAINTES / FRAGILITES

- Une urbanisation qui s'est développée de façon variable selon les secteurs, **sans véritable logique spatiale**, et surtout au gré des **opportunités foncières** (et de l'extension des réseaux), avec la voirie existante comme principale logique "d'accroche" au site.
- Un habitat individuel (principalement) qui s'est développé sous **des formes plus ou moins structurées, et de plus en plus hétérogènes** dans ses **styles architecturaux** (gabarits, toitures, matériaux, couleurs), en rupture "culturelle" avec les **structures d'origine** et la ruralité des lieux y compris dans l'adaptation au site et dans le traitement des abords (enrochements, cloisonnement des propriétés par des clôtures mono-végétales, ...).

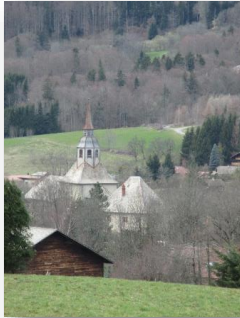


4.2 Paysages, formes urbaines, patrimoine bâti, consommation spatiale.

➤ En résumé ...

ATOUTS / POTENTIALITES

- Des "paysages patrimoniaux" intimement liés à la topographie du territoire et à une économie agricole et pastorale encore prégnante, ... conservant une dimension historique et culturelle, ... facteurs d'identité et de qualité du cadre de vie ...



RISQUES / CONTRAINTES / FRAGILITES

- Des paysages identitaires fragilisés, voire altérés par la "rurbanisation" :
 - Des repères et des représentations paysagères emblématiques (rurales et montagnardes) qui s'estompent peu à peu devant le développement de nouvelles formes et images urbaines, parfois difficiles à intégrer de façon positive ...
 - Un affaiblissement de la qualité, de la valeur identitaire ou "émotionnelle" du paysage perçu (banalisation).

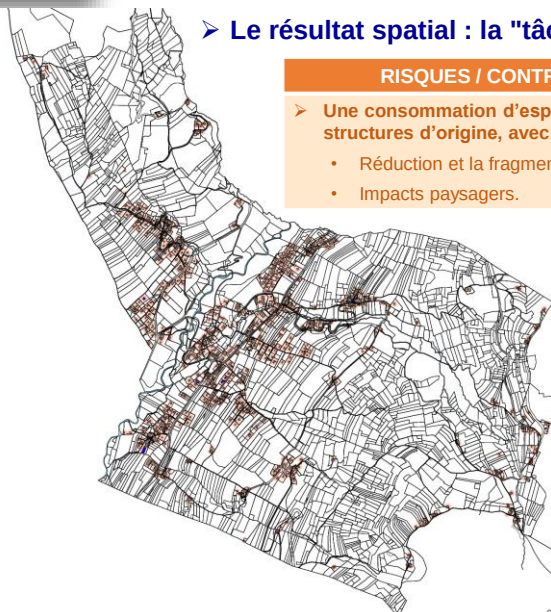


4.2 Paysages, formes urbaines, patrimoine bâti, consommation spatiale.

➤ Le résultat spatial : la "tâche urbaine".

RISQUES / CONTRAINTES / FRAGILITES

- Une consommation d'espace plus importante que celle des structures d'origine, avec divers effets préjudiciables :
 - Réduction et la fragmentation des surfaces agricoles.
 - Impacts paysagers.



- 53.1 ha : Agrégation de cercles de 25 m. de diamètre autour de chaque bâtiment.
- Consommation spatiale 2005/2015 : 7,2 ha (terrains nus), pour 80 logements (80) :
 - ⇔ 0,66 ha / an.
 - ⇔ 902 m² par logement, dont :
 - 192 m² / logt. collectif (une seule opération).
 - 1109 m² / logt. individuel.



4.2 Paysages, formes urbaines, patrimoine bâti, consommation spatiale.

ATOUTS / POTENTIALITES	RISQUES / CONTRAINTES
- Quelques « espaces vides mobilisables » au sein des enveloppes urbaines (EU), dans les dents creuses et les espaces interstitiels optimisables. - Des surfaces « consommables » (au sein de l'EU) qui seraient inférieures au volume foncier maximal défini par le SCOT (pour Habère-Lullin), soit : 10,5 ha sur 20 ans, soit 0,5 ha / an (non comprises les Dents Creuses). ↳ D'où un potentiel foncier admissible en extension spatiale de l'EU : Sur 10 ans : 5,25 ha – 1,04 ha = 4,21 ha (maximum). - Un potentiel non négligeable de réhabilitation de bâtiments anciens (une douzaine recensée), pouvant satisfaire à une partie des besoins en logements, et non consommateurs d'espace.	Des capacités (au sein de l'EU) a priori insuffisantes à satisfaire les besoins estimés en logements (environ 160).

Surface totale des Enveloppes Urbaines				
74,81 ha				
Potentiel au sein des Dents Creuses mobilisables (DC) de moins de 1 800 m ² (1 rond = 700 m ² = 1 logement)	Espaces interstitiels (EI) optimisables	Surface	Hypothèse d'optimisation à 285 m ² / logt*	
 40 (20 + 20)	1. Le Grand Clos 2. Le Pessey 3. La Ville du Four Nord	0,24 ha 0,33 ha 0,47 ha	8 11 16	
Surface des DC non prise en compte (par le SCOT) dans le bilan foncier (mais capacités prises en compte dans le bilan des logements).		TOTAL :	1,04 ha	35 logements

63

* Ratio indicatif du SCOT pour l'habitat intermédiaire.



4.2 Paysages, formes urbaines, patrimoine bâti, consommation spatiale : ENJEUX.

4. Diagnostic environnemental et spatial

LE CADRE DE VIE ET L'IMAGE D'HABERE-LULLIN (associés à celle de la Vallée Verte) : UN CAPITAL D'IDENTITE ET D'ATTRACTIVITE ...

Mais vulnérables, et qui ne sont pas acquis pour toujours.

- ↳ Une trame végétale structurante à prendre en compte dans la diversité de ses composantes, de ses fonctions et de ses intérêts.
- ↳ Une logique d'urbanisation qui ait "du sens", favorisant à la fois :
 - "Réparation" d'un tissu bâti résidentiel "effiloché" ;
 - Maîtrise de l'évolution paysagère des espaces "en devenir" (extensions futures).
 - Reconquête et la valorisation du bâti ancien dégradé.
- ↳ Un cadre bâti contemporain, devant (mieux) concilier adaptation au site (et à la pente) tradition (respect de la ruralité des lieux) et innovation (notamment les performances environnementales).

Une responsabilité collective dans la préservation et/ou à la maîtrise de l'évolution "des" paysages patrimoniaux et des perceptions de la commune.

64



4.2 Paysages, formes urbaines, patrimoine bâti, consommation spatiale : ENJEUX.

LA MODÉRATION DE LA CONSOMMATION DE L'ESPACE ET DE LUTTE CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN :

Un enjeu national à traduire à l'échelon local ...

↳ **L'espace non artificialisé : un "bien" de plus en plus rare, ...** à considérer avant tout dans ses fonctions agricoles, environnementales et paysagères, et non comme des réserves d'urbanisation future.

↳ **Des objectifs chiffrés à étudier et à préciser dans le PADD du PLU,** au regard, notamment :

- De l'évolution observées depuis dix ans.
- Du potentiel de densification et de mutation des enveloppes urbaines délimitées, en tenant compte des ratios préconisés par le (projet de) SCOT des Trois Vallées.
- D'un potentiel réaliste de réhabilitation / reconversion (à l'horizon du PLU) du bâti vacant existant

SCOT 3 VALLÉES

PADD (Objectif 3,2) :

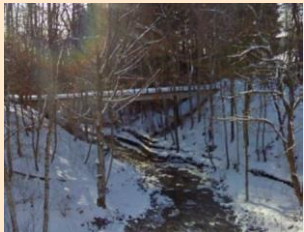
Limiter la consommation foncière en portant une réflexion sur la densification / optimisation des enveloppes urbaines [...].

A confirmer

Réduire de 50 % la consommation foncière sur les 20 ans d'exercice du SCOT.



4.3 Ressource en eau

	ATOUTS / POTENTIALITES	RISQUES / CONTRAINTES / FRAGILITES
Gouvernance	• Existence d'une structure et d'outils de gestion des cours d'eau : Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords (SM3A), contrat de milieu et SAGE de l'Arve (avec objectifs à atteindre). • En projet : Un contrat de rivière en sur le bassin versant de la Menoge : un outil privilégié de gestion locale des milieux (7 ambitions partagées).	
Ressource quantitative	• Une ressource suffisante pour les besoins moyens (voir diagnostic sanitaire d'AEP).	• Risque de pénurie durant la période d'étiage en consommation de pointe.
Etat des eaux	• Bon état chimique de la Menoge, et qui s'est amélioré (depuis 2011). • Population piscicole saine : Truite fario dans la Menoge et le Nant, mais ...	• Etat écologique moyen, et médiocre en fermeture de bassin (mais données anciennes du Département : 2007-2008). • Mortalité piscicole quasi-totale sur l'aval de la Menoge. • Une zone humide "chez Délarche" progressivement détruite depuis 1991, par l'urbanisation (à régulariser au titre de la loi sur l'Eau) ; risques associé au mauvais drainage de certaines parcelles du lotissement.

 4.4 Gestion des déchets		
	ATOUTS / POTENTIALITES	RISQUES / CONTRAINTES
Gouvernance	• Compétence intercommunale : Le SIVOM de la Vallée Verte adhérant au SIDEFAGE, depuis son lancement en 1990.	• Un ratio d'OMr qui ne diminue pas sur la commune.
Collecte des OMr	• Collecte hebdomadaire (mardi matin) en porte-à-porte par Chablais Service Propreté. • Transfert (vers l'usine d'incinération de Bellegarde) en train depuis Etrembières.	
Tri sélectif	• Collecte au niveau de 2 Points d'Apport Volontaire (PAV, au Pont de la Menoge et à l'ancienne fruitière) selon trois flux distincts + 1 conteneur textile.	
Compostage individuel	• Composteurs individuels distribués par la CCVV de à tarif préférentiel (20€). • Succès du compostage et de la valorisation des déchets fermentescibles sur la CCVV.	• Au moins 1 PAV manquant pour satisfaire à la règle du SIDEFAGE (1 PAV pour 300 habitants).
Déchetterie	• Accès à la déchetterie Intercommunale de BOËGE-Fellières (différentes filières de valorisation, de traitement et de recyclage), en projet d'amélioration. • Accepte aussi les déchets des professionnels (gratuitement, mais sous conditions).	
DASRI	• Collecte en place : 2 bornes automatisées sur le territoire de la CCVV.	
Déchets inertes	• Un site existant à l'échelle intercommunale : ISDI (autorisée) de Saint André de Boège.	

 4.5 Risques, pollutions, nuisances.		
	ATOUTS / POTENTIALITES	RISQUES / CONTRAINTES / FRAGILITES
Risques naturels et technologiques	• Divers risques naturels globalement connus et localisés, via des documents informatifs : - Document communal synthétique (2003). - Carte des aléas (2004). • Une études des eaux pluviales réalisée et 8 dysfonctionnements identifiés en lien avec l'urbanisation actuelle.(voir <i>diagnostic sanitaire d'EP</i>). • Une zone de "sismicité moyenne" (niveau 4) =>construction parasismique. • Pas de risque technologique (plus d'ICPE en activité).	• Pas de réglementation des risque naturels opposable au PLU (pas de PPRn). • Une urbanisation parfois proche des cours d'eau, et dans une zone humide, exposée, aux risques d'inondations liés aux crues torrentielles, ruissellements ou remontées d'eau (en cas de mauvais drainage des terrains concernés). • Un transformateur (de l'ancien scierie Duret-Cottet, "chez Soujeon") contenant des PCB, à éliminer (inspection DREAL en décembre 2015).
Sols et sous-sols	• Aucun site potentiellement pollué ou ayant subi une dégradation de la qualité des sols (données BASOL & BASIAS). • Des apports organiques agricoles en équilibre avec les besoins des sols. • Pas d'exploitation de matériaux sur le territoire (⇒pas de nuisances induites).	• Un bilan ressources/besoins en matériaux globalement déficitaire à l'échelle du département (Source : Schéma départemental des carrières).

 4.5 Risques, pollutions, nuisances.		
	ATOUTS / POTENTIALITES	RISQUES / CONTRAINTES / FRAGILITES
Bruit	- Aucun axe bruyant répertorié. Vitesse limitée en agglomération sur les RD 12 et RD 40 (zones à 30 km/h). - Aucune activité bruyante répertoriée sur la commune.	- Une situation de vallée dans laquelle les bruits peuvent "monter". - La garantie de plus en plus réduite d'un enneigement naturel sur le Massif de l'Hirmentaz.
Ressource énergétique, G.E.S. et facteurs climatiques	- Un ensoleillement favorable sur les versants. - Une ligne régulière de transports interurbains (Lihsa, ligne 112 Bellevaux / Annemasse), comme solution alternative aux TIM (émetteurs de GES). - Aucun site potentiellement pollué ou ayant subi une dégradation de la qualité des sols (données BASOL & BASIAS). - Des apports organiques agricoles en équilibre avec les besoins des sols. - Pas d'exploitation de matériaux sur le territoire (⇒ pas de nuisances induites).	- Une forte dépendance à la voiture individuelle, en l'absence de solution alternative concurrentielle. - Une forte proportion des consommations énergétique et des émissions de GES par les transports et surtout l'habitat résidentiel. - Des systèmes de chauffage résidentiels polluants (90% des émissions de particules fines en 2013).
Qualité de l'air	- Surveillance permanente par Air Pays de Savoie. - Proximité avec le plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve.	

 4.5 Risques, pollutions, nuisances : ENJEUX	
LES PRINCIPES DE PRÉCAUTION, PRÉVENTION & PROTECTION ... vis-à-vis des ressources, risques, pollutions et nuisances diverses.	
↳ Limitation de l'exposition des populations (et des immeubles)	- aux risques naturels (principalement) - aux nuisances sonores (trafic routier, activités), induisant de limiter, de conditionner, voire interdire l'urbanisation, dans les zones exposées.
↳ Prise en compte des effets aggravants des modifications de l'occupation des sols (effets sur les aléas naturels, sur les ressources : sols, air, eau) :	- Maintien de la qualité des sols et du potentiel agronomique des terres agricoles. - Qualité et fonctionnalité des cours d'eau (à maintenir ou à restaurer) et des boisements des berges (à entretenir). - Fonction de régulation hydraulique des zones humides (à préserver) : soutien d'étiage, ralentissement du ruissellement, filtration... - Imperméabilisation des sols (à limiter).



4.5 Risques, pollutions, nuisances : **ENJEUX**

LES PRINCIPES DE PRÉCAUTION, PRÉVENTION & PROTECTION ... vis-à-vis des ressources, risques, pollutions et nuisances diverses.

- ↳ **Surveillance, limitation, voire réduction "à la source", des risques, rejets et nuisances avérés** (notamment de la production des déchets).
- ↳ **Adaptation du territoire et de son économie locale au changement climatique.**
- ↳ **Maintien de bas niveaux de pollution de l'air** (et notamment : vigilance sur les modes de chauffage).
- ↳ **Politique globale d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables :**
 - mixité des fonctions (habitat / commerces et services de proximité),
 - déplacements doux favorisés,
 - Habitat réhabilité, formes urbaines plus économes en énergie (volumes, matériaux, isolation, orientation, agencement...).
- ↳ **Concertation, information et sensibilisation du public** (report d'informations au PLU sur un document annexe).

71



ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX TRANSVERSAUX

↳ UNE ORGANISATION DU TERRITOIRE COMMUNAL ...

PERMÉABLE AUX DÉPLACEMENTS DES ESPÈCES ET VECTEUR D'UNE IDENTITÉ PAYSAGÈRE MONTAGNARDE ET D'UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ :

- Le **caractère multifonctionnel** (écologique, hydrologique, paysager,) des zones humides, cours d'eau, ensembles et éléments végétaux, systèmes herbagers d'agriculture extensive.
- La **perméabilité des espaces** naturels, agricoles et pastoraux aux déplacements de la faune sauvage.
- La **lisibilité des franges** urbaines et de leur interface avec les espaces agraires et forestiers (ainsi qu'entre les espaces agraires et les espaces forestiers) :
 - Restructuration du tissu bâti "effiloché",
 - Continuité spatiale et intégration des extensions futures,
 - Préservation de coupures d'urbanisation de part et d'autre de la RD 12.
- La **cohérence d'image** entre l'identité rurale de moyenne montagne, les choix d'aménagements paysagers des espaces verts (collectifs, privés) et les formes urbaines.
- La **gestion performante des eaux usées** pour un impact limité sur les milieux aquatiques et le maintien d'une qualité des cours d'eau .

5. Synthèse des enjeux

72



ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX TRANSVERSAUX

5. Synthèse des enjeux

73

↳ LE DEPLOIEMENT D'UNE STRATEGIE ÉNERGÉTIQUE GLOBALE ...

contribuant à réduire les consommations liées aux transports et à l'habitat, ... et leurs impacts sur la qualité de l'air :

- Une **organisation du territoire plus favorable à des déplacements alternatifs** à la voiture individuelle : limiter le trafic routier, favoriser les déplacements doux et la mixité des fonctions.
- Des **formes urbaines plus économes en énergie**, la rénovation du bâti ancien et des systèmes de chauffage résidentiel.
- La dynamique de **développement des énergies renouvelables**.
- L'**adaptation** du territoire et de son économie locale (notamment touristique) au changement climatique.

↳ LA LIMITATION DE L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS

et la préservation des zones humides, des espaces de fonctionnalité des cours d'eau et des boisements des berges ...

pour limiter, voire réduire l'exposition des populations au risque inondation.



ENJEUX TRANSVERSAUX

SCOT VALLÉES

Enjeux spatiaux et environnementaux transversaux ►

5. Synthèse des enjeux

74

Atouts	Difficultés
• Un environnement naturel relativement préservé avec une riche biodiversité et une mosaïque d'habitats fonctionnels favorables aux différentes espèces • Des dents creuses en cœur de tissu urbain à exploiter • Activité touristique permettant une économie locale endogène, basée sur une pluriactivité.	• Urbanisation et axes de transport fragmentent l'espace. Absence d'équipement facilitant la traversée sécurisée des espèces animales • Une dispersion historique de l'urbanisation compliquant l'hypothèse d'une desserte en transports en commun • Le phénomène d'urbanisation des années 60 a produit une dilution de l'habitat dans certains secteurs, ayant pour conséquence une fragmentation des espaces naturels et agricoles.
Opportunités	Risques potentiels
• Nombreux axes de déplacements des espèces fonctionnels et préservés • Emprises boisées « naturelles » (ripisylves et versants) • Opérations d'aménagements qui font « référence » à l'échelle du territoire	• Urbanisation : Coupure des corridors, dégradation des zones humides et ripisylves • Extension du bâti sous forme de maisons individuelles déconnectées du tissu existant.
Enjeux posés	
Enjeu principal : • <u>Le juste équilibre</u> entre faire face à l'accueil de nouvelles populations et activités, sans mettre en péril, ni la ressource foncière ni la richesse environnementale ► Les pressions les plus fortes (vallée de la RD907) sont situées là où les corridors régionaux sont pérennisés : comment concilier activité humaine et préservation de l'environnement ? ► Maîtriser la consommation foncière, comme l'un des leviers pour optimiser la ressource foncière (cela passe notamment par la maîtrise des dents creuses...).	



*" Le territoire français est
le patrimoine commun de la nation ...*



*Les collectivités publiques en sont les gestionnaires
et les garantes dans le cadre de leurs compétences" ...*
(Code de l'urbanisme : article L 101-1)

Merci de votre attention ...